

29 OCT. 1984

3897 /15.06.02

✓
31/10/84

Monsieur le Secrétaire Général de
l'Agence de Coopération Culturelle
et Technique
13 Quai André Citroën
75015 Paris
F R A N C E

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre le
dernier état d'utilisation du crédit alloué au projet "Formation de Jeunes Ru-
raux et Aménagement des Zones Rurales/EST" et vous en souhaite bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire
Général, l'expression de ma très haute considération.

C.P.I.b:

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYATONA Augustin



[Red signature]

Compte-Rendu de l'Exécution du Crédit Alloué au Projet "Formation de Jeunes Ruraux et Aménagement des Zones Rurales /EST.

I. Rapport Technique.

1.1. Mise en place de la Cellule-mère

Le logement du Responsable du Centre, le bâtiment administratif comprenant des bureaux et une salle de réunion ainsi que le bâtiment d'élevage sont déjà achevés.

Les travaux de construction de 2 dortoirs et d'une salle polyvalente ont démarré et se poursuivent avec le financement du Gouvernement Rwandais.

Les ateliers seront construits par les jeunes qui suivront la formation de longue durée, dans le cadre des travaux pratiques de maçonnerie.

1.2. La Formation Théorique et Pratique.

La 3ème et dernière formation des responsables, des gérants ou membres des groupements socio-économiques a débuté en avril 1984 et doit terminer en octobre 1984.

Les 3 sessions de 6 mois chacune auront donc formé 120 jeunes.

Nous rappelons que la formation était orientée sur les cours théoriques et pratiques en agriculture et en élevage, complétée par des notions élémentaires surtout en maçonnerie et en menuiserie.

Les autres disciplines (coopératives, hygiène et santé etc...) ont été également dispensées en vue de permettre une intégration facile du jeune dans son milieu d'origine.

La formation de longue durée s'étendant sur 2 ans va commencer au début de l'année 1985. Elle aura sur son programme, les cours de :

- Agriculture
- Elevage
- Maçonnerie
- Menuiserie
- Couture

Le Directeur du Centre devra organiser des recyclages périodiques pour les responsables, les gérants et les membres des groupements.

1.3. Installation des Groupements Socio-Economiques

Les 30 Groupements formés par les jeunes sortis du Centre ont reçu le matériel technique pour leur installation. Ils ont déjà terminé les constructions des abris pour le bétail et les animaux leur ont été distribués.

Les groupements qui pratiquent l'agriculture ou qui mènent leurs activités dans d'autres secteurs comme la construction, la briqueterie etc....., ont aussi reçu le matériel technique dont il avaient besoin.

Les jeunes de la 3ème formation et ceux qui sortiront de la formation de longue durée seront intégrés dans les groupements déjà créés.

Mais ceux qui le veulent, pourront créer leurs propres groupements et le Ministère leur accordera une aide en matériel technique dans la mesure de ses possibilités.

1.4. Le suivi et intégration de l'action

Les techniciens du Ministère effectuent régulièrement des visites aux groupements qui ont reçu le matériel technique d'installation pour voir s'il y a des pertes à remplacer et pour renforcer ces groupements.

Il est à signaler aussi qu'un matériel d'alphabétisation a été acheté et distribué au Centre et aux groupements socio-économiques des jeunes de la région.

II. Rapport Financier d'utilisation du Reliquat du Crédit ACCT

- Le montant disponible : 837.718 FRW
- La somme utilisée pour l'achat de matériel technique distribué aux 10 groupements socio-économiques des jeunes : 536.600 FRW
- Le solde de crédit : 301.118 FRW, cette somme servira à remplacer les pertes et à renforcer les groupements des Jeunes.

REDACTION DU DOCUMENT

Compte-Rendu de l'Exécution du Crédit Alloué
au Projet "Formation de Jeunes Ruraux et Aménagement
des Zones Rurales/EST.

I. Rapport Technique.

1.1. Mise en place de la Cellule-mère

Le logement du Responsable du Centre, le bâtiment administratif comprenant des bureaux et une salle de réunion ainsi que le bâtiment d'élevage sont déjà achevés.

Les travaux de construction de 2 dortoirs et d'une salle polyvalente ont démarré et se poursuivent avec le financement du Gouvernement Rwandais. Les ateliers seront construits par les jeunes qui suivront la formation de longue durée, dans le cadre des travaux pratiques de maçonnerie.

1.2. La Formation Théorique et Pratique.

La 3ème et dernière formation des responsables, des gérants ou membres des groupements socio-économiques a débuté en avril 1984 et doit terminer en octobre 1984.

Les 3 sessions de 6 mois chacune auront donc formé 120 jeunes. Nous rappelons que la formation était orientée sur les cours théoriques et pratiques en agriculture et en élevage, complétée par des notions élémentaires surtout en maçonnerie et en menuiserie.

Les autres disciplines (coopératives, hygiène et santé etc...) ont été également dispensées en vue de permettre une intégration facile du jeune dans son milieu d'origine.

La formation de longue durée s'étendant sur 2 ans va commencer au début de l'année 1985. Elle aura sur son programme, les cours de :

- Agriculture
- Elevage
- Maçonnerie
- Menuiserie
- Couture

Le Directeur du Centre devra organiser des recyclages périodiques pour les responsables, les gérants et les membres des groupements.

1.3. Installation des Groupements Socio-Economiques

Les 30 groupements formés par les jeunes sortis du Centre ont reçu le matériel technique pour leur installation. Ils ont déjà terminé les constructions des abris pour le bétail et les animaux leur ont été distribués.

Les groupements qui pratiquent l'agriculture ou qui mènent leurs activités dans d'autres secteurs comme la construction, la briqueterie etc..., ont aussi reçu le matériel technique dont il avaient besoin.

Les jeunes de la 3ème formation et ceux qui sortiront de la formation de longue durée seront intégrés dans les groupements déjà créés.

Mais ceux qui le veulent, pourront créer leurs propres groupements et le Ministère leur accordera une aide en matériel technique dans la mesure de ses possibilités.

1.4. Le suivi et intégration de l'action

Les techniciens du Ministère effectuent régulièrement des visites aux groupements qui ont reçu le matériel technique d'installation pour voir s'il y a des pertes à remplacer et pour renforcer ces groupements.

Il est à signaler aussi qu'un matériel d'alphabétisation a été acheté et distribué au Centre et aux groupements socio-économiques des jeunes de la région.

II. Rapport Financier d'utilisation du Reliquat du Crédit ACCT

- Le montant disponible : 837.718 FRWW
- La somme utilisée pour l'achat de matériel technique distribué aux 10 groupements socio-économiques des jeunes : 536.600 FRW
- Le solde de crédit : 301.118 FRW, cette somme servira à remplacer les pertes et à renforcer les groupements des Jeunes.